

Séance du 6 mai 1981

- CV_26530 49. Rue de la Croix-du-Levant (Vernier - 4.6.71, ch. 2), artère partant de l'avenue De-BAPTISTA en direction est, sans issue,
- CV_8133 51. Avenue de Crozet (Vernier - 9.9.58, ch. 2), (lieu-dit français), artère partant de l'avenue Edmond-VAUCHER et aboutissant à l'avenue du Pailly,
- CV_26549 52. Avenue De-BAPTISTA (Vernier - 25.4.79), artère partant de la route de Meyrin et aboutissant à l'avenue Louis-CASAI,
- CV_3484 53. Chemin Henri-De-BUREN (Vernier - 18.12.48), artère partant de la route d'Aïre et aboutissant à la route de l'Usine-à-Gaz,
- CV_8427 54. Chemin de Delay (Meyrin - 11.12.78, ch. 34), (lieu-dit), artère partant de la route de Montfleury et aboutissant à la route du Nant-d'Avril,
- CV_26565 56. Rue François-DURAFOUR (Vernier - 4.6.71, ch.3), artère partant de l'avenue De-BAPTISTA en direction sud-est, sans issue,
- CV_22055 57. Chemin Jacques-Philibert-De-SAUVAGE (Vernier - 12.12.34, lettre A, ch. 1), artère partant de la route de Vernier et aboutissant à la route de Meyrin,
- CV_9490 63. Chemin de l'Esplanade (Vernier - 31.8.60), artère partant de la route de Vernier et aboutissant au chemin de Poussy,
- CV_10316 65. Chemin des Floralies (Vernier - 12.12.34, lettre A, ch. 2), artère partant de l'avenue Louis-CASAI et aboutissant au chemin des Corbillettes,
- CV_11533 67. Avenue Henri-GOLAY (Vernier - 13.3.51), artère partant de l'avenue de Châtelaine et aboutissant à l'avenue de la Concorde,
- CV_26654 68. Rue du Grand-Bay (Vernier - 4.6.71, ch. 6), artère partant de l'avenue De-BAPTISTA en direction ouest, sans issue,
- CV_6662 70. Rue GRANGE-LEVRIER (Vernier - 4.6.71, ch. 7), artère partant de l'avenue De-BAPTISTA en direction nord, sans issue,
- CV_12220 71. Chemin des Grebattes (Vernier - 12.12.34, lettre B, ch. 7), artère partant du chemin du Grand-Champ en direction nord-ouest, sans issue,
- CV_12637 75. Chemin de la Herse (Vernier - 12.12.34, lettre B, ch. 8), (lieu-dit), artère partant de la route d'Aïre et aboutissant au chemin Isaac-ANKEN,